



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22043004

Déposé / Reçu le

28 MARS 2022

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

Dénomination : Société de participation betteravière

Forme juridique : srl

Siège : Boulevard Anspach 111, Bte 10, B-1000 BRUXELLES

N° d'entreprise : 442583086

Objet de l'acte :

*** Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du 23/11/2021**

point 2. Renouvellement de l'organe d'administration

Le président rappelle les dispositions du Règlement d'Ordre Intérieur (annexe 1). L'organe d'Administration est renouvelé tous les 4 ans. Il donne connaissance de la liste des 5 candidats proposés par les associés A (Comité restreint CBB) : J. Cleiren, M. Pecquereau, H. Vandamme, J-P. Vanelderden, P. Haegeman

Après appel aux candidatures et vote, les délégués B présentent leur liste de 4 candidats :
MM. Luc Quintens, Philippe Van Cauwenberghe, Johan Vanneste pour les CM flamands et
M. Stéphane Velghe pour les CM wallons.

L'AG approuve les deux listes proposées et les désigne comme administrateurs pour un mandat de 4 ans.
Leur mandat prend cours à partir du 23 novembre 2021 et s'achèvera lors de l'AG ordinaire du 26 novembre 2025.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/04/2022 - Annexes du Moniteur belge